

► L'Association

L'Association Croix Marine, a vocation d'apporter son soutien et d'améliorer la qualité de vie des personnes en souffrance psychique dans le but de favoriser leur insertion sociale et de lutter contre leur isolement.

L'Association gère également un Service d'Accompagnement Médico-Social pour adultes en situation de handicap psychique (SAMSAH) à Périgueux, des Groupes d'Entraide Mutuelle et un service logement pour adultes.

► Présentation de l'ITEPA

L'ITEPA a ouvert le 1^{er} septembre 1999 et est installé à Trélassac.

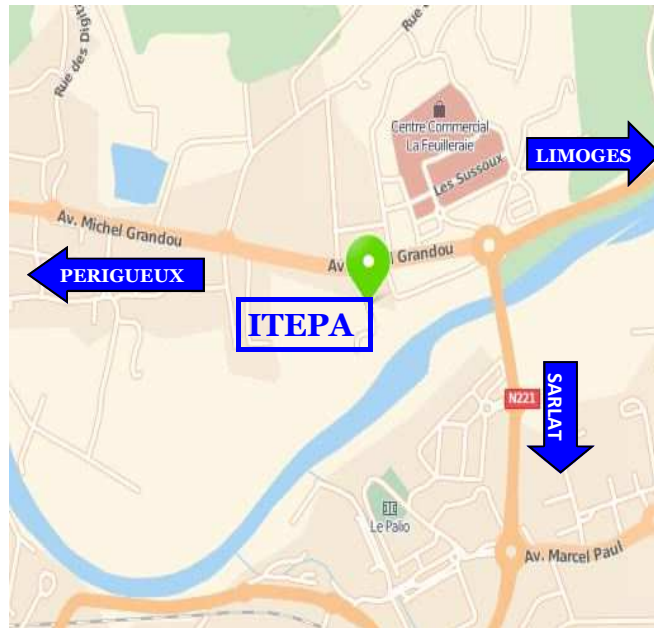
C'est un établissement médico-social qui place le projet thérapeutique au centre du dispositif.

Il accueille, sur notification de la MDPH, 17 adolescents garçons et filles âgés de 14 à 20 ans, en semi-internat, internat ou appartements en ville, cela 300 jours par an.

Ces jeunes présentent des troubles de la conduite et du comportement qui entravent leurs apprentissages et leurs relations avec les autres malgré leurs potentialités intellectuelles.

Pour nous contacter

► Où nous trouver ?



Association CROIX MARINE

7, Rue des Pétunias
24750 TRELISSAC

Tél : 05.53.35.64.20 Fax: 05.53.35.64.29

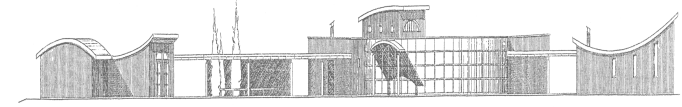
Email : secretariatitepa@orange.fr

► Qui contacter ?

Secrétariat de l'Association: 05.53.35.64.20

Directrice M^{me} Laetitia DROUET

Directrice des soins M^{me} Corine OZERAY



ITEPA Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique pour Adolescents

*Établissement géré par
l'Association Croix Marine*

7, Rue des Pétunias
24750 TRELISSAC
Tél : 05.53.35.64.20
Email : association@croixmarine24.fr

► Les missions

L'établissement a trois missions essentielles: **soigner, éduquer, enseigner.**

Ces missions se déclinent dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

Les soins: leurs objectifs sont de permettre un mieux-être et un accès aux choix subjectifs à assumer.

L'adolescent est un auteur du soin en fonction de son histoire, de ses moyens, de son environnement.

L'éducation: elle permet de repérer et d'avoir accès aux valeurs communes, aux modes d'expression et de réalisation, afin que le jeune puisse prendre place dans notre société en fonction de sa propre subjectivité.

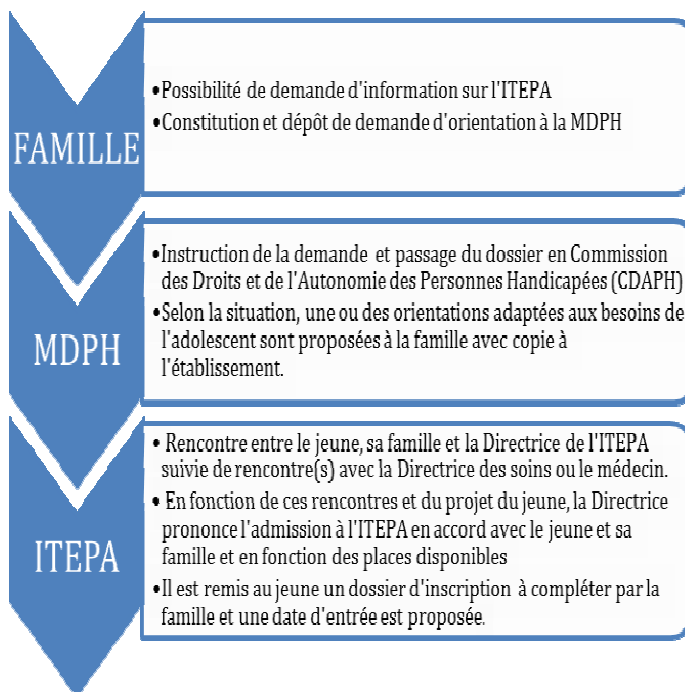
L'adolescent est acteur de son éducation.

La scolarité: elle favorise le savoir comme instrument de réalisation de choix, de jouissance de la vie. Elle réduit l'ignorance qui marginalise, exclut, décourage et trompe. Elle aide l'adolescent à élaborer et à comprendre pour pouvoir apprendre.

Education et enseignement sont bien au cœur du projet de l'institut, mais ne se construisent qu'à partir du projet de soin pour chacun.

Nos missions nécessitent une logique de partenariat qui part de l'adhésion du jeune, de ses parents et des différents intervenants, ce que des rencontres régulières permettent.

► La procédure d'admission



► L'ITEPA en images



► L'organisation de l'ITEPA

Afin d'accompagner les jeunes, notre équipe est composée de:

- * Une directrice,
- * Une directrice des soins,
- * Un médecin,
- * Une infirmière,
- * Une coordinatrice éducative
- * Des éducateurs spécialisés, des éducateurs sportifs, un éducateur technique, des moniteurs-éducateurs, des Aides Medico-Psychologiques (AMP),
- * Des surveillants de nuit,
- * Un cuisinier,
- * Une dame de maison,
- * Un agent technique,
- * Une comptable et une secrétaire.

L'ITEPA travaille en réseau avec de nombreux partenaires (MDPH, Education Nationale, services d'accès à l'emploi, Centres hospitaliers, établissements médico-sociaux, services de la protection de l'enfance (ASE, PJJ)...).

Le financement de l'ITEPA est autorisé par l'Agence Régionale de Santé et versé par l'Assurance Maladie (CPAM, MSA, RSI). Son budget fait l'objet d'un prix de journée.

